****

**Déclaration d’Haïti**

**37ème session du Groupe de travail**

**Janvier 2021**

**Examen périodique Universel - Conseil des droits de l'homme**

**SAINTE-LUCIE**

Merci Madame la Présidente,

La délégation haïtienne souhaite la bienvenue à la délégation de Sainte-Lucie, un pays frère de la CARICOM.

Haïti prend acte de la volonté de ce pays de coopérer avec le mécanisme de l’EPU en dépit du contexte particulier de la pandémie de Covid 19.

Haïti salue les efforts déployés par les autorités de Sainte Lucie depuis son dernier examen en novembre 2015. Elle salue notamment la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la mise en place du Plan national d'adaptation 2018-2028 pour lutter contre le changement climatique, et les mesures adoptées en vue d’ atténuer pour la population locale, les impacts économiques causés par la pandémie de COVID 19.

**Dans un esprit constructif, Haïti souhaite formuler deux recommandations aux autorités de Sainte-Lucie:**

**1 / soutenir, par des politiques économiques et sociales, l'institution de la famille et la préservation des valeurs familiales ;**

2 / **adopter des activités et des programmes de sensibilisation coordonnés et financés de manière adéquate - ciblant les hommes et les garçons - visant à changer les attitudes et à promouvoir des normes de masculinité positives, en vue de lutter contre les comportements violents, notamment en utilisant les médias sociaux et les ressources du Département des relations de genre.**

Je vous remercie